

Sciences de la vie, produits pharmaceutiques et soins de santé

< Tous les secteurs

IMPRIMEZ CETTE PAGE

Traiter les sciences de la vie et l'industrie pharmaceutique d'un point de vue juridique nécessite une compréhension approfondie des nombreuses règles européennes et belges gouvernant la fabrication, la distribution, le marketing et la publicité des produits pharmaceutiques (génériques et biosimilaires) et des dispositifs médicaux. La propriété intellectuelle (brevets, CCP, marques, logiciels, etc.) et les droits liés (par exemple, la protection du savoir-faire, les documents comportant des données et l'exclusivité de commercialisation) jouent un rôle essentiel dans la protection du cycle de vie du médicament et des avantages concurrentiels exigés par les investissements importants. D'autres matières connexes, telles que les appels d'offres publics, les contrats de recherche et de développement, la protection des données à caractère personnel, les procédures administratives, etc. jouent également un rôle clé.

la distribution, le marketing et la publicité des produits



Une assistance juridique pluridisciplinaire

Plusieurs équipes collaborent au sein de Simont Braun pour assister un large éventail d'opérateurs dans ce domaine. Notre département Propriété Intellectuelle jouit d'une expérience significative dans les litiges relatifs aux brevets et aux marques, ainsi que dans toutes les questions relatives à la publicité et à la distribution.

- Contrats
- Réglementation

Nous conseillons nos clients en matière de droit des sociétés, de fusions et acquisitions, de gouvernance, d'immobilier, de contrats de location, de distribution, de pratiques anticoncurrentielles, de bases de données, de protection des logiciels, de services de traitement et autres questions de droit économique général.

Large expérience pour tous les acteurs du secteur :

- Diverses questions d'étiquetage et de publicité relatives aux produits pharmaceutiques: avis juridiques, négociation avec les autorités de contrôle et litiges entre concurrents;
- Assistance aux titulaires de brevets, de CCP et de marques pour défendre leurs droits exclusifs;
- Assistance aux différents opérateurs de la chaîne de commercialisation confrontés aux plaintes de tiers relatives aux droits de PI et aux pratiques du marché ;
- Autorisations de mise sur le marché de médicaments et de dispositifs médicaux, documents et exclusivité de commercialisation ;
- Activités transactionnelles et avis juridiques portant sur l'externalisation, les données de marketing, les données cliniques et autres données à caractère personnel, les expériences faites sur les humains;
- Entreposage de produits de santé et systèmes de commissionnaires de vente, diverses formes de contrats de fourniture, d'agence et autres accords de distribution (y compris les questions liées à l'administration des autorisations de mise sur le marché à l'étranger), e-commerce, obligations de fourniture de médicaments dans le cadre d'appels d'offres publics ;
- Coopération entre fabricants/importateurs et professionnels de la santé, diverses formes de coopération entre professionnels de la santé.

AVOCATS



**Eric
DE GRYSE**
Associé



**Fernand
DE VISSCHER**
Associé



**Michaël
DE VROEY**
Associé



**Rafaël
JAFFERALI**
Associé



**Axel
MAETERLINCK**
Associé



**Charles-Edouard
LAMBERT**
Counsel



**Arnaud
BOUTEN**
Collaborateur



**Zoé
LEDENT**
Collaboratrice

CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)
1050 Bruxelles, Belgique

Suivez-Nous Sur



Contactez-nous

ENVOYER